



Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s Et Surveillant(e)s brigadiers Non-Gradé(e)s

C.D. DE
CHATEAUDUN

affilié à la Fédération
Générale
Autonome des
Fonctionnaires

AGRESSIONS !

Le 27/12/2023, vers 9h15, lors de la mise en place des promenades du 1^{er} étage du bâtiment B, un détenu a profité du créneau promenade pour bloquer les grilles des ailes avec la complicité de l'auxiliaire d'étage. Ceci pour faciliter des échanges. Le surveillant a donc demandé au détenu de réintégrer son aile. Le détenu, visiblement agacé par la remarque s'est empressé d'insulter le surveillant de **"fils de pute"**.

Malgré cette situation, le détenu voulait quand même accéder à la promenade. N'acceptant pas le refus du surveillant, **il lui a asséné un violent coup de poing en plein visage au niveau de la pommette**. Durant l'intervention, avec l'aide de renfort, il continuera à se débattre. **Un autre surveillant a reçu un coup de poing qui le laissera inconscient durant plusieurs minutes**. Le diagnostic pour le surveillant est très lourd puisqu'il a la pommette droite fracturée, des côtes flottantes fracturées ainsi qu'un traumatisme crânien.... Rien que ça !

Lors de l'intervention sur ce détenu, **l'auxiliaire d'étage est venu en renfort pour..... empêcher les surveillants de maîtriser le forcené. Cet auxiliaire avait déjà fait parler de lui quelques semaines auparavant pour avoir provoqué et menacé un Surveillant.**

Les 2 détenus ont été placés au Quartier Disciplinaire. Le SPS demande au Président de la CDD une sanction exemplaire à la hauteur de cette agression.

Le SPS demande le transfert disciplinaire vers un autre établissement de l'auxiliaire d'étage et de l'agresseur qui n'ont plus rien à faire au CD de Châteaudun. Les Surveillants doivent bénéficier de la protection de l'administration.

Le SPS apporte son soutien aux agents agressés et reste disponible. Bien entendu, nous conseillons aux Surveillants de déposer plainte contre les 2 détenus.

Le SPS a remarqué une augmentation des agressions ces dernières semaines. Il est temps d'avoir un projet de lutte contre la violence le plus rapidement possible.

Le SPS, 100% Surveillant(e)s, 100% Indépendant !

Le 28 décembre 2023, le bureau local.

Mail : sps-cpos@outlook.fr site internet : www.sps-penitentiaire.fr